2

(2)



# A MESSIEURS LES MEMBRES

DE

# L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

L'importante question qui s'agite dans le sein de l'académie de ·decine ne me paraît point avoir fait de grands pas dans la ·nce dernière, et chacun des membres qui ont pris part à la ·cussion ne semble pas avoir été convaincu par les raisonne-·ns de ses adversaires. Ce résultat prouve la nécessité de s'en ·porter aux faits plutôt qu'aux apologies, et la statistique, ·lgré les attaques dont elle a été l'objet, prouvera plus pour ré-·udre les difficultés qui se présentent, que les plaidoiries les plus ·quentes.

Mais les recherches statistiques ne seront véritablement utiles ·e si elles sont faites d'une manière générale, sans admettre au-·e exception, et par des hommes compétens tout à la fois et ·intéressés dans la question, et je ne me lasserai pas de répéter ·e pour obtenir ce résultat, le meilleur moyen est l'institution ·la commission, dont, depuis dix ans, je n'ai cessé de demander ·création, qui, suivant les calculeux quelque part qu'ils se ren-·trent, dans les hôpitaux comme dans la pratique civile, lais-·t aux malades toute liberté sur le choix du chirurgien, aux

operateurs toute indépendance sur le choix de là méthode ou procédé, se bornerait à observer et à recueillir les matériaux p la solution de ce grand problême. Une précaution indispens dans des recherches de ce genre, serait de constater l'état des lades quelque temps après la guérison présumée ; car on ne s rait trop le répéter, la nature des désordres qu'occasionne la li tritie est telle que leurs conséquences peuvent n'apparaître qu'a long-temps après la cessation du broiement, et on ne man pas de considérer le malade comme guéri, et de le porter con tel dans les relevés statistiques. Ainsi M. Amussat, qui n'a manqué de citer son expérience personnelle pour soutenir les nions qu'il a avancées, me fournit un fait, entr'autres, qui pro combien cette précaution serait nécessaire, et avec quelle fac on se laisse entraîner à interpréter les faits suivant ses désirs ses convictions.

La *Gazette des Hôpitaux* contenait, il y a peu de mois, l'ob vation sur M. le comte d'Auxi, qu'on disait être, après le tra ment, *dans les conditions les plus favorables*. Ce malade, loin d plaindre des manœuvres opératoires, et d'éprouver de la doul par la secousse du marteau, assurait (dit le rédacteur de l'ob vation) que le moment de son action était pour lui un temps repos, *et que tous ces coups répétés en cadence résonnaient agréa ment à son oreille!* Eh bien, la vérité est qu'à la sixième séance douleurs avaient acquis une telle intensité, que le malade é tourmenté de ténesmes continuels, qu'il ne pouvait retenir ses crémens et ses urines, et que depuis le broiement il n'avait discontinué de souffrir jusqu'à sa mort, et à l'autopsie cadavéri on a trouvé des pierres dans la vessie et dans les reins. Ces tails ont été fournis à la société médico-pratique par le méd même du malade.

M. Amussat a reproduit un argument présenté déjà par M. franc en faveur de la lithotritie, et qui est d'une inexactit complète. Ces messieurs prétendent que n'ayant plus à redout 'bistouri du lithotomiste, les malades se plaindront plutôt et a que le calcul ait acquis un grand développement, et que, lors, la lithotritie sera sans contestation applicable à la maj des cas.

M. Velpeau a répondu avec raison à cette argumentation

use ; mais comme cette idée a été mise en avant par tous les dé-
iseurs de la lithotritie, et qu'elle est reproduite avec une sorte
complaisance, je crois qu'il convient de s'y arrêter davantage,
d'interroger les faits pour l'apprécier enfin à sa juste valeur.

Tous les médecins admettent que dans un assez grand nombre
cas, on a trouvé à l'examen cadavérique des calculs vésicaux
: des individus chez lesquels il n'avait existé pendant la vie
cun des signes qui indiquent la présence de corps étrangers, ni
cun des accidens que leur présence détermine le plus souvent.

De même il est un grand nombre de sujets chez lesquels rien
pu faire soupçonner l'existence de pierre dans la vessie, et chez
quels une circonstance fortuite, en déplaçant probablement le
cul, a déterminé tout-à-coup l'apparition des signes caractéris-
ues de cette maladie. Je citerai quelques exemples sur le grand
mbre de ceux que j'ai observés.

Le comte de Rostaing fit, à l'âge de soixante-dix ans, une chute
huit ou dix pieds de haut dans une cave. Il survint aussitôt
douleurs vives à la vessie, et les urines furent teintes de sang.
seilhac sonda le malade, reconnut une pierre, et pratiqua la
le, par laquelle il fit l'extraction de sept calculs offrant chacun
volume d'un gros marron. Le malade guérit.

M. Bigor de la Boissière, procureur au parlement, voulant, en
89, rentrer à Paris par la barrière de Clichy, la trouva in-
diée. Il s'enfuit à la hâte et à travers champ vers une autre
rière, et cette marche forcée détermina tout aussitôt des dou-
rs vives à la vessie, de fréquens besoins d'uriner et de l'héma-
ie. Cet état persistant, Desault fut appelé, sonda le malade,
onnut la pierre, et lui conseilla de s'adresser à Baseilhac pour
être débarrassé. Mais M. de la Boissière s'inquiéta beaucoup de
qu'un homme de la réputation de Desault ne voulait pas se
rger de l'opérer, et crut que son état n'offrait pas de ressource,
renonça alors au projet de se faire tailler.

En 1793 les douleurs prirent une telle intensité que je fus con-
té. Je sondai ce malade, je reconnus un calcul que je jugeai
umineux, et je pratiquai la taille, par laquelle je fis l'extraction
ne pierre de quatre onces et quelques gros, de forme triangu-
e aplatie, offrant des aspérités à l'angle qui correspondait au

col de la vessie, et portant neuf pouces de circonférence en suiv. ses bords. Ce malade guérit.

Un religieux de Turin, âgé de quatre-vingts ans, et accoutu depuis quarante ans à aller chaque jour à pieds à quelques lie de la ville à une propriété dépendante du couvent, dont il ét surveillant, monte en chemin dans une charrette. Bientôt cahots lui déterminent des douleurs à la vessie; il rend du sa mêlé à l'urine. Ces accidens persistent et s'aggravent, et le mala périt en deux ou trois jours. A l'ouverture du corps, on trou un calcul vésical très-volumineux.

Le marquis de Lorys avait, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-qu torze ans, toujours joui d'une bonne santé, et il avait jusque continué l'habitude de la chasse et du cheval, lorsqu'après surcroît de fatigue il fut pris de douleurs en urinant, et d'hém turie, et enfin, après quelque temps de rétention d'urine je appelé; je sondai le malade, et je reconnus une pierre à la ves et après quelques jours de soins je pratiquai la taille, qui fut co ronnée de succès, et par laquelle je fis l'extraction d'un calcul volume d'un œuf de poule, tuberculeux à sa surface.

M. Dachot, homme robuste et de haute stature, était parve à l'âge de soixante-neuf ans sans avoir jamais souffert à la vess et ayant toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'après une cou en charrette il souffrit à la vessie, et fut pris d'hématurie. Ces cidens cédèrent ensuite, mais pour reparaître au moindre ex cice. Le malade s'affaiblit; il existait de l'infiltration des ext mités inférieures, de l'incontinence d'urine; il prit l'avis de P letan, et ensuite me consulta. Le cathétérisme me fit reconnai un calcul; je pratiquai la taille, et je retirai de la vessie une pie de cinq onces et demie, de forme triangulaire. Cet opéré guéri

M. Dubois, ancien capitaine du guet à cheval de Paris, ava à l'âge de dix ans, après s'être fatigué aux vendanges, éprouvé hématurie considérable, qui avait duré huit à dix jours, ap quoi le sang avait disparu et la douleur avait complètement ce M. Dubois embrassa l'état militaire, et reçut à la bataille d'Hon choote, dans la région hypogastrique, un biscayen qui produ seulement une contusion, mais qui fut arrêté par une ceinture portait le blessé, et dans laquelle se trouvaient des pièces d' gent. M. Dubois se rétablit de cet accident, mais depuis lors il

ssa de souffrir. Il obtint sa retraite ; je le sondai et l'opérai par périné, suivant l'avis de mon ami Chaussier, mais la vessie ait tellement appliquée sur la pierre, que je ne pus introduire s tenettes, et je fus obligé de recourir immédiatement au haut pareil, et je fis l'extraction d'un calcul raboteux gros comme n œuf de poule.

Baseilhac rapporte l'observation d'un horloger calculeux qui nt à la Charité en 1768, souffrant en urinant *seulement depuis six maines*, et qui fut opéré par le frère Potentien avec le lithotome iché ; mais on ne put parvenir à extraire la pierre. Deux jours rès le haut appareil fut pratiqué par frère Côme, et il retira de vessie une pierre du poids *d'une livre et demie et deux gros*. Cet omme, ajoute Baseilhac, avait la pierre depuis sa naissance, et rait vraisemblablement mort avec elle, si le rebord du cartouche une pendule ayant fortement pressé la région hypogastrique, avait déterminé les douleurs qui firent reconnaître la pierre.

Je me borne à ce petit nombre de citations, qui suffira, je ense, pour prouver que dans un bon nombre de cas il peut exister es calculs, sans qu'aucun accident dénote leur présence, jusqu'à ce qu'une circonstance imprévue détermine les douleurs et s autres accidens qui fixent l'attention sur l'état de la vessie.

D'ailleurs, et contrairement à l'avis de M. Amussat, je dirai que plus souvent, dans les nombreuses opérations de tailles que j'ai ratiquées, j'ai trouvé plus fréquemment des calculs offrant le volume d'une noix et au-dessus, qu'un volume moindre, ce qui vient à l'opinion que j'énonçais, que beaucoup de petits calculs, ne déterminent pas de douleurs, ou qu'elles sont si légères, u'elles ne suffisent pas pour donner l'idée d'un corps étranger dans vessie.

Je m'explique très-bien comment il se fait qu'après avoir défendu taille et l'avoir pratiquée de préférence à la lithotritie, M. Amussat, aujourd'hui, soutient ce dernier procédé. Il a d'abord été rtisan de la taille et surtout du haut appareil, lorsqu'il assista mes opérations, où Chaussier m'avait prié de l'admettre, et qu'il vit les résultats, soit de guérison ou soit, lorsque le sujet ayant ccombé, il vérifiait par l'autopsie qu'on trouvait toujours des uses de mort en dehors de l'opération. Mais lorsque ce chirurien a voulu abandonner les règles posées par frère Côme, et qu'il

m'avait vu suivre, lorsqu'exhumant les procédés surannés de l'in-jection conseillée d'abord par Rosset, et puis suivie par les chiru-giens français, et ensuite abandonnée comme nuisible depuis pl de cent ans, de la suture délaissée bientôt à cause des accide qu'elle entraînait, etc., etc. Lorsque présentant comme des inve tions ces pratiques anciennes, il a voulu suivre ce qu'il a appe *sa méthode*, alors le succès n'a pas répondu à son attente, et il accusé la taille des insuccès qu'il aurait dû attribuer aux modific tions qu'il avait apportées au manuel de l'opération.

Je ne puis encore me dispenser de faire une remarque qui pro vera jusqu'à quel point peut égarer la prévention même dans choix des moyens qu'on emploie pour soutenir l'opinion qu' veut défendre.

M. Amussat, en citant M. Poterlet, dit qu'aujourd'hui ce ma lade est tellement familiarisé avec la lithotritie, qu'il *ne redou pas plus une séance que l'avulsion d'une dent*. Mais y a-t-on bien réfl chi? Y a-t-il en chirurgie des douleurs plus violentes que cell avec lesquelles on compare une séance de broiement? En vérit malgré ma conviction que la lithotritie est souvent fort doulo reuse, j'aurais craint d'être taxé d'exagération en employant u comparaison aussi énergique!

Je m'étonne que dans les divers relevés cités à l'académie n'ait pas mentionné les résultats de frère Jacques, de l'homm auquel nous sommes redevables de la méthode la plus parfai de tailler par le périnée. Pourtant les opérations de ce célèbre l thotomiste méritaient bien l'honneur d'une mention, car il e peu d'opérateurs qui aient obtenu des succès aussi prodigieux; je me borne à rappeler ici ceux que leur authenticité met hors toute contestation.

Ainsi à Bruxelles il a opéré soixante calculeux qui sont to guéris.

A la Charité-Royale de Versailles, il a opéré trente-huit suje qui sont guéris comme le prouve le certificat du maître en ch rurgie de cette ville.

Hunault, chirurgien d'Angers, dit qu'en cette ville il a opé cinquante individus sur lesquels deux seulement sont morts, encore n'avait-il opéré ces deux derniers malades que sur leu pressantes instances, considérant leur position comme désespéré

à l'hôtel du maréchal de Lorges et en comptant l'opération du aréchal, il perd un malade sur vingt-trois opérations.

Ces résultats sont remarquables et tout-à-fait incontestables.

En me résumant je dis :

Qu'il n'y a que des faits authentiques complets, qui puissent urnir des élémens de conviction.

Qu'il faut que tous les faits sans exception soient connus et puiés.

Que la commission que j'ai demandée, est le meilleur moyen arriver à ce but.

Que dans un grand nombre de cas, la pierre existe très-longmps, et continue à grossir sans manifester sa présence, et que spérance qu'on veut donner qu'avec la lithotritie on ne laissera us les pierres acquérir un grand volume, ne se réalisera pas.

Enfin que les attaques dont la taille a été l'objet, sont basées r des opérations faites d'après de prétendus perfectionnemens ui otent à cette opération toute sa certitude, et que les résultats raient été plus heureux et le jugement plus favorable, si on ait opéré par le haut appareil, suivant les règles de frère Côme, par la taille latérale de frère Jacques, avec le lithotome caché frère Côme.

26 mai 1835.

---

Lettre du 13 mars 1828.

Messieurs,

Dans votre séance du 14 février dernier, j'eus l'honneur d'aesser à la Section de Chirurgie une lettre par laquelle je lui nonçais la guérison de M. Grandin, âgé de plus de quatre-vingts ns; j'avais déjà donné connaissance à l'Académie de cette opéraon (par laquelle j'ai extrait vingt calculs), le jour même que je l'ai atiquée (13 décembre 1827). Ce malade est le huitième guéri nsécutivement; sept par le haut appareil et un par l'appareil

latéral; à l'exception d'un sujet, âgé de trente-trois ans, étaient tous âgés de soixante à quatre-vingts ans. Dans la mêı lettre je donnais la description du siphon que j'emploie après taille suspubienne, et que je compose en introduisant dans l' rètre une sonde élastique dont j'introduis l'extrémité extérieu dans une autre sonde élastique plus longue; par ce moyen obtient facilement l'écoulement permanent de l'urine, qui ne pe pas alors remonter par la plaie. Après la lecture de cette lett par M. le secrétaire, M. le président annonça qu'elle était acco pagnée d'un dessin, et qu'il allait nommer une commission po l'examiner et faire un rapport; M. Amussat fut nommé memb de cette commission, mais il se récusa, et demandant la parol il contesta les bons effets que j'annonçais retirer de l'emploi siphon, disant qu'il avait toujours vu l'urine sortir par la pl de l'hypogastre chez cinq ou six malades qu'il m'avait vu opér Je sollicitai aussitôt M. le président de m'accorder la parole po répondre à M. Amussat, mais il consulta l'assemblée, et s l'observation de M. le baron Dubois et de M. Lisfranc, que l sage n'était pas, dans l'ancienne Académie non plus que dans nouvelle, d'accorder la parole à un confrère étranger à l'A démie, elle me fut refusée, quoique je rappelasse à M. le pré dent qu'elle m'avait déjà été accordée en pareille circonstance 14 avril 1825). S'il m'eût été permis de parler, quelques m auraient suffi pour convaincre M. Amussat de son erreur; d bord, le jour que je présentai à l'Académie M. Gautrin, âgé soixante-dix-huit ans, atteint de hernies suspubiennes et omb cales, et que j'annonçai qu'il était guéri de la taille hypogastriq *sans qu'il eût passé d'urine par la plaie*, M. Amussat, qui se tro vait près du malade pour examiner la solidité de la cicatri manifesta quelque doute sur cette circonstance; je l'invitai à rendre chez moi pour y voir M. Callaut, que j'avais opéré h jours avant, et sur lequel il pourrait vérifier qu'il ne pass pas d'urine par la plaie. J'aurais pu citer un fait plus réce car il y avait alors six jours que j'avais opéré M. Arbaud (1), p

(1) C'est le dixième malade que j'ai opéré après avoir été soumis à lithomilie ou broiement, par M. Civiale. Depuis ce temps, j'en ai op six autres, dont le dernier, M. Culac, âgé de quatre-vingts ans, est par tement guéri.

ɛtaire à Manosque (Basses-Alpes), âgé de cinquante-quatre ans, z lequel il ne passait pas non plus d'urine par la plaie ; il est à narquer que ce dernier malade avait été soumis à la lithotritie limanche 3 février, et qu'il m'appela le vendredi suivant 8, nandant avec instance que je lui pratiquasse l'opération, parce ses douleurs étaient devenues cruelles et qu'elles allaient en nentant depuis le broiement. Il était neuf heures du matin nd j'examinai ce malade ; je lui déclarai que mon avis était l pouvait être opéré, et à midi je l'opérai, en présence de I. Vassal, Marjolin et Civiale, qui partagèrent mon opinion. fis l'extraction d'une pierre ovoïde, aplatie, pesant deux onces lemie ; sur l'une de ses faces on remarquait deux trous, dont de dix lignes de profondeur et l'autre trois (l'épaisseur du ul était d'un pouce). Ces deux trous avaient été faits dans la ne séance par M. Civiale ; la pierre a été facilement extraite, ette opération n'a été suivie d'aucun accident ; seulement vers ptième jour la sonde étant obstruée par des mucosités, les ies accumulées dans la vessie ayant fait éprouver au malade besoin pressant de les rendre, il fit quelques efforts qui dé- ninèrent la sortie de l'urine par jets entre la sonde et le ca- ; en même temps une petite quantité de ce liquide passa par laie, ce qui occasionna une légère douleur qui cessa bientôt. ine qui s'échappa par la plaie était légèrement teinte de sang. uis ce moment les urines ont repris leurs cours par le siphon, malade a guéri sans qu'il en ait reparu par la plaie.

oilà, messsieurs, des faits non récusables, et dont la commu- tion aurait suffi, surtout avec les témoignages de deux hono- es membres, M. Ribes, qui, pour vaincre l'opiniâtreté de M. issat, a déclaré par deux fois qu'il était à sa connaissance, sur sept malades opérés et guéris par moi, chez un seul l'u- avait passé par la plaie, et M. le baron Larrey a aussi déclaré ne regardait pas comme fort dangereux le passage de l'urine a plaie, lorsqu'elle n'était pas gênée dans sa sortie ; et qu'il eu occasion, dans le cours de sa grande pratique, de er nombre de plaies faites à la vessie, soit à la suite de ille ou par d'autres causes, et que tous les malades avaient i.

Souberbielle, D. C.

*P. S.* Dans le rapport qui a été fait à l'Académie royale d
Médecine, *Section de Chirurgie*, par MM. Murat et Gimelle
porteurs, dans sa séance du 22 mai 1828, sur le siphon comp
il est dit :

On voit par ce fait ajouté aux sept autres dont les sujets
été suivis par notre honorable confrère M. Ribes, et dont
sieurs ont été soumis à votre examen, après leur guérison,
M. Souberbielle a rempli une des indications les plus importa
de la cystotomie suspubienne, qu'il a obtenu déjà huit fois
neuf, par le moyen de l'appareil qu'il propose, un rési
cherché en vain par les chirurgiens qui l'ont précédé.

Votre commission pense que si les faits de ce genre se n
tiplient, comme il y a tout lieu de l'espérer, M. Souberb
aura bien mérité de la science et de l'humanité.

---

COPIE *d'une lettre adressée à M. le président de l'Académie r*
*de Médecine* (Section de Chirurgie), *le* 8 *mai* 1828.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai cru devoir, dans l'intérêt de l'humanité, présent
MM. les membres de l'Académie de nouveaux détails sur l'a
reil dont je me sers dans la taille suspubienne pour obtenir
pulsion de l'urine. J'ai tant de preuves de son utilité, que je
drai beaucoup à en convaincre MM. les membres de la sec

Cet appareil, que j'ai nommé *siphon composé*, diffère ent
ment du *siphon ordinaire*, et ne peut lui être comparé que
le rapport de l'expulsion complète du liquide ; mais n'ayan
à agir d'après les mêmes conditions, j'ai dû nécessairement
mettre des changemens relatifs aux résultas que j'avais à e
tenir. Aussi l'indiquais-je sous le nom de *siphon composé*, c
me semblait devoir prévenir sur les différens changemens q
avais apportés.

Pour que le siphon ordinaire opère, il faut collection de liquide et d'air, sans ces deux conditions, l'effet est nul. Tout le monde sait que, même sans l'action de l'air, il n'y aurait aucun résultat; car du moment où cet élément est intercepté, les fonctions cessent, et la collection attire à elle la colonne ascendante.

N'ayant point dans la vessie à agir sur une collection de liquide et ayant même à la prévenir, ayant à considérer aussi la disposition des parties, j'ai pensé qu'avec quelques changemens au siphon ordinaire, je parviendrais à obtenir l'expulsion complète de l'urine. Les changemens sont d'autant plus frappans que pour entretenir l'écoulement permanent des urines, il faut éviter absolument l'action de l'air. La contestation qui s'est elevée contre les résultats favorables que j'ai annoncé obtenir par mon siphon composé, vient de l'erreur que commettent ceux qui l'assimilent à l'effet du siphon ordinaire, lorsqu'on vient de voir au contraire qu'ils agissent par des règles entièrement opposées.

Voici comment mon appareil se compose et opère. Une sonde élastique du volume de trois ou quatre lignes, percées de plusieurs ouvertures, placée dans la vessie par l'urètre de manière qu'elle dépasse d'environ deux pouces le col de la vessie, ce dont on s'assure par le doigt indicateur de la main gauche introduit dans la plaie; par sa flexibilité, elle pose dans le bas fond de cet organe qui l'embrasse exactement; une sonde additionnelle adaptée à celle-ci, et dont la longueur est proportionnée à ce qu'elle descende quelques pouces plus bas que le bas-fond de la vessie fait l'office du siphon, en ce qu'elle fait aspirer à la sonde intérieure les urines à mesure qu'elles descendent dans la vessie, résultat qui s'obtient facilement, et dont on peut augmenter l'effet par le seul prolongement de la sonde extérieure.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

*Signé*, Souberbielle, D. C.

30 octobre 1828.

M. Moreau, secrétaire de la section, a donné lecture de ce pièce.

Messieurs,

« J'ai l'honneur d'annoncer à l'Académie qu'à chaque opérati de cystotomie suspubienne que je pratique, j'acquiers de no velles preuves des avantages qu'offre cette manière d'opérer s toutes les autres, en y procédant avec la sonde à dard, par la m thode du frère Côme, surtout depuis que j'ai supprimé l'incisi au périnée. Par ce retranchement, j'ai diminué le manuel opé toire de moitié au moins de durée et de souffrances, en mê temps que j'évite le danger de l'hémorrhagie qui avait quelqu fois lieu par cette incision préliminaire.

« Des dix derniers malades que j'ai opérés, âgés, l'un de ving sept ans, un de trente-trois ans, et les autres de cinquante-se à quatre-vingt-un ans, deux sont morts, six sont compléteme guéris (et de ce nombre est celui de quatre-vingt-un ans; et d des deux autres, l'un M. Marmet, opéré il y a vingt-six jour touche à sa guérison) et l'autre (M. le curé d'Ussy, diocèse Meaux) est arrivé au sixième jour sans svoir éprouvé le plus lég accident. Depuis le troisième jour, l'urine a passé entre la son et le canal sans qu'il en soit sorti aucunement par la plaie. Depu cinq heures et demie du matin, la sonde a été retirée, le mala a uriné par l'urêtre, et rien n'a passé par la plaie (1)

« La nécropsie du premier, qui a succombé vingt-trois jou après l'opération, a été faite en présence de MM. Husson, Larre Nacquart, Bousquet, Gendrin, Gimelle, etc. Elle a montré q la cause de la mort était complétement étrangère à l'opération, qu'il n'avait existé ni infiltration, ni épanchement, ni péritonit aucun désordre enfin qui dépendît de l'opération en elle-mêm

(1) Ces deux opérés sont aussi complétement guéris; M. le curé a d sa messe, le douzième jour après l'opération, à l'église de l'Assomption

t opéré, âgé de cinquante-huit ans, avait été soumis au broie-
ent, lequel avait causé des accidens graves, une fièvre violente,
i duraient depuis vingt-trois jours, avec tuméfaction du testi-
le gauche, lorsque M. Husson conseilla comme dernière res-
urce l'opération, que le malade réclamait avec instances.
» Quant à l'autre malade qui a succombé, c'est avec la plus
ande peine que j'ai pu obtenir l'autopsie cadavérique, et elle
 été pratiquée que six jours après la mort, au cimetière de
uest, en présence de MM. Bourgeoise, Hervez de Chégoin, de
ontmahou, Haracque, Payen et Nicault. Elle a montré qu'il
stait à l'intérieur de la vessie, en arrière du trigone, une vé-
tation fongueuse, polypeuse, de la membrane muqueuse, of-
nt deux pouces d'étendue transversale, un pouce d'avant en
ière, et en quelques points, un pouce et demi de hauteur.
tte altération avait donné lieu pendant la vie à des hématuries
étées et considérables, qui avaient réduit le malade à un état
 faiblesse extrême, avec anorexie complète. En outre de cette
gétation, il existait deux infiltrations purulentes ; une située
fondément dans le petit bassin à gauche du rectum, et ne
mmuniquant en aucune façon avec les voies urinaires; l'autre,
ins considérable, située à droite et très-près du trajet de la
ie, avec lequel on a constaté qu'il n'existait aucune communi-
ion. Le pus qui la formait était épais, homogène, d'un blanc
rdâtre ; en un mot, du pus phlegmoneux. Relativement à cette
rnière infiltration, M. Bourgeoise, médecin du malade, et
 Civiale, avaient reconnu, ainsi que moi, avant l'opération,
e tuméfaction non circonscrite à la partie droite de l'hypogastre,
rrière le canal inguinal; et cette circonstance, jointe à la proba-
ité d'une affection organique de la vessie, nous eût fait hésiter
ratiquer l'opération, sans les instances du malade et l'état de
uleurs continues, de maigreur et de faiblesse extrême dans le-
el il était réduit.
« Sur ces dix opérés, ce dernier malade est le seul chez lequel
rine ait passé en plus grande partie par la plaie que par la sonde;
 qui s'explique par l'occlusion des yeux de la sonde, par cette
gétation et par l'étendue de la plaie, nécessitée par le volume
nsidérable de la pierre, qui pesait trois onces.
« J'ai fait usage chez tous les malades du *siphon composé*, dont

l'Académie a reconnu l'utilité d'une manière si honorable pour m
Au moyen de cet appareil, qui détourne les urines de passer p
la plaie, je rends la guérison plus prompte et plus certaine.

« Quant au pansement, j'introduis une sonde élastique dans
vessie par l'urètre, en ayant soin de la faire pénétrer plus ha
que l'angle supérieur de la plaie, pour éviter qu'elle s'enga
dans son trajet (ce qu'on obtient facilement en dirigeant la son
le long du bas fond de la vessie avec le doigt introduit par
plaie). Je fais par la sonde une injection pour débarrasser la ves
et la plaie du sang qui pourrait s'y trouver, et je panse cette pl
absolument à plat, n'y introduisant aucun corps étranger,
même la bandelette effilée qu'employait le frère Côme; j'applic
une compresse fenêtrée enduite de cérat, et par-dessus un plum
seau de charpie et une compresse; je laisse le tout libre, sans ba
dage ni agglutinatif quelconque. Il y a dix ans que je suis ce m
de pansement, d'après l'expérience que j'ai acquise des incon
niens et même du danger qu'il y a à rapprocher les lèvres de la pl
extérieure avant que la vessie soit cicatrisée; car c'est de ce dern
point que part la guérison; et j'ai l'intime conviction que c
à ce mode de pansement que je dois en grande partie les heur
résultats de ma pratique, puisque si, par quelque cause que
soit, l'écoulement de l'urine par la sonde était suspendu, elle
chapperait aussitôt par la plaie, et toute infiltration devient
possible; tandis que cet accident, le seul que l'on puisse redou
après la taille hypogastrique, puisque l'expérience prouve que
péritonites ne surviennent jamais par le seul fait de l'opérati
cette infiltration, dis-je, doit avoir lieu si l'on cherche à rapp
cher la plaie extérieure, ou si l'on introduit une canule dans
trajet; car ce rapprochement n'agissant que sur l'extérieur d
plaie, l'urine ne peut s'échapper par la canule qu'après avoir r
pli ce trajet de la plaie jusqu'au point où s'exerce l'action des
glutinatifs : elle ne sort alors que par regorgement, ce qui do
précisément lieu à l'accident qu'on veut éviter, savoir, l'infil
tion urineuse et tous les désordres qu'elle entraîne, comme l'
périence l'a démontré, puisque sur quatre malades opérés à P
par le même praticien, et traités par ce procédé dont on a do
connaissance à l'Académie, trois sont morts par suite de ces a
dens, et chez le quatrième, la plaie était encore fistuleuse le q
rantième jour.

Il ne me paraît donc pas possible d'accorder la préférence à ce ier mode de pansement sur celui que j'emploie, et par lequel iens incessamment l'écoulement de l'urine à mesure qu'elle ar- dans la vessie; d'ailleurs il est sensible que la présence d'un ; étranger est un obstacle à la guérison d'une plaie, surtout u'elle est récente, puisqu'il empêche la réunion par première tion qui pourrait avoir lieu en plusieurs points. Que serait-ce si, au lieu d'une canule déjà grosse, on en employait une, ne on l'a proposé, dont les dimensions fussent telles qu'elle lisse toute l'étendue de la plaie; car on est quelquefois obligé nner à la plaie une étendue considérable, comme je me trou- rcé de le faire sur M. Delaborde, âgé de quatre-vingt-deux ans, bre de l'ancienne Académie de Chirurgie, que j'opérai en nce de mon illustre ami Chaussier, et auquel je fis l'extrac- l'une pierre qui pesait une demi livre, et aussi chez le dixième le dont j'ai parlé ci-dessus?

'n a voulu, dans ces derniers temps, revenir à la suture de ssie, déjà tentée il y a plus d'un siècle, et abandonnée ie un moyen dangereux, auquel le frère Côme avait eu aussi rs, et qu'il abandonna pour les mêmes raisons, lesquelles stent encore, et forceront probablement à renoncer pour irs à un moyen aussi difficile dans son application que dan- x dans ses résultats.

e dois aussi insister sur l'inexactitude de la comparaison a voulu établir entre la plaie de la taille hypogastrique et iction de la vessie au-dessus des pubis; dans cette dernière tion, il n'y a qu'une perforation qui se trouve complète- remplie par la canule du trois-quart; tandis qu'après la en rapprochant la plaie de la peau, et n'y laissant qu'une ture remplie par une canule, on fait de la plaie une exca- en forme d'entonnoir renversé, dont la large ouverture est vessie.

ajouterai que trois de ces opérés avaient été soumis au ment par la lithomilie ou broiement, ce qui complète le re de quatorze que j'ai opérés jusqu'aujourd'hui, après avoir ités infructueusement par M. Civiale. Tous ces malades it été réduits à un état déplorable par le fait de ces tenta- plusieurs en avaient éprouvé des maladies très-graves; et

leur guérison est d'autant plus remarquable, qu'ils étaient tr
défavorablement prévenus contre l'opération, qui leur avait
représentée comme meurtrière et excessivement douloureu
tandis qu'ils ont tous déclaré avoir moins souffert dans l'opérati
que dans chacune des séances de broiement.

« Dans tout ceci, on ne s'est pas occupé de la taille chez
femmes, et pourtant c'est la condition malheureuse à laquelle
réduisait souvent la taille par l'urètre, en déterminant des inc
tinences d'urine, etc., qui porta le frère Côme à chercher le mo
de leur appliquer la taille hypogastrique, ce qu'il fit en invent
la sonde à dard, puisque, chez la femme, la collection d'un
quide est impossible, hors le cas de paralysie; et les succès p
constans et plus faciles qu'il obtint par cette méthode le mir
sur la voie de pratiquer chez l'homme une incision au périn
afin de le placer dans des conditions qui se rapprochassent le p
de celles de la femme; et, en effet, il ne pratiqua pour la p
mière fois cette incision au périnée que sur le septième mal
qu'il opéra par la taille hypogastrique.

« La taille hypogastrique est tellement facile et simple chez
femmes, que sur huit que j'ai opérées par cette méthode, to
ont guéri; sept vivent encore, et la dernière est madame la m
quise de Château-Thierry, âgée de soixante-douze ans, fille
M. Delassone, premier médecin de la cour de Louis XVI, à
je fis l'extraction d'une pierre qui pesait quatre onces. La p
mière de ces opérations fut pratiquée en 1800, sur Marie F
mentier, âgée alors de vingt-deux ans.

« Enfin je ferai remarquer qu'indépendamment de la nat
des parties intéressées dans la taille hypogastrique, qui fait
cette méthode est moins douloureuse que la taille périnéale,
n'expose pas aux dangers que celle-ci entraîne, la cystotomie s
pubienne présente l'immense avantage de pouvoir délivrer le m
lade complètement en une seule séance, quel que soit le nom
et le volume des pierres, puisqu'on peut extraire jusqu'aux p
petits fragmens lorsqu'elles se brisent, ce dont on s'assure f
lement par l'introduction du doigt, avec lequel on parcourt t
les points de la vessie, exploration qu'il est impossible de f
aussi complètement par la taille périnéale, excepté chez les t
jeunes sujets.

Je terminerai cette communication en rapportant les juge-
s que deux honorables membres ont portés sur les modifi-
ns que j'ai fait subir à la taille hypogastrique. M. le professeur
, dans son rapport sur les travaux scientifiques de l'Académie
826 et 1827, dans la séance générale du 28 février 1828, a
elé « les communications faites par M. Souberbielle concer-
nt les améliorations qu'il a fait subir à la taille suspubienne,
qu'il a appuyées de nombreuses observations de guérison; »
. le professeur Richerand, dans son cours de médecine opéra-
à la Faculté, en traitant du haut appareil, s'exprimait ainsi
nt un nombreux auditoire : « Si quelque chose est fait pour
nner, c'est que les gens de l'art aient été aussi long-temps à
percevoir des avantages qu'offre la taille suspubienne sur
utes les autres manières d'opérer; et cette méthode serait
tée sans doute encore long-temps dans l'oubli, sans le zèle
rsévérant d'un praticien qui n'est pas loin de nous (j'étais assis
ès du professeur), et qui, par les améliorations qu'il y a faites,
surtout par la suppression de l'incision au périnée, ce qui
rte tout danger, a rendu cette opération à sa plus grande
nplicité. Au contraire, la taille périnéale est entourée d'écueils
toute espèce, qui exposent à une foule d'accidens, quel que
t le procédé qu'on ait suivi. La taille suspubienne est surtout
éférable chez les femmes, qu'elle préserve de l'incontinence
urine, qui les rend plus malheureuses qu'avant l'opération, et
i est tellement fréquente, que sur six femmes opérées, à ma
nnaissance, par l'urètre, toutes ont été atteintes de cette infir-
té. » Je pourrais ajouter à ce qu'a dit le professeur Riche-
l que, sur six autres femmes opérées par un seul chirurgien,
ncisant l'urètre vers la symphyse des pubis, deux sont mortes,
uatre sont restées atteintes d'incontinence d'urine, tandis que
ille hypogastrique n'expose à aucune espèce de dangers ni
irmités.

a note de M. Souberbielle n'était qu'une communication, la
on en ordonne le dépôt dans les archives de l'Académie.

(*Extr. du Journ. gén. de Méd.* numéro de novembre 1828.)

---

Séance du .. janvier 1828

MESSIEURS,

Il y a plus de deux ans que j'eus l'honneur de présenter à section de chirurgie une dame de quarante ans, à qui j'avais f l'extraction d'une pierre du volume d'un œuf de poule ; je l'e tretins en même temps de plusieurs autres opérations que j'av pratiquées par les tailles suspubienne et périnéale.

Sur la proposition de M. le docteur Larrey, M. le professe Richerand m'invita, au nom de l'Académie, de rédiger les obs vations que je venais de communiquer, afin de les y déposer. sollicitais une commission prise dans le sein de l'Académie, chargée de prendre connaissance de toutes les opérations de taille qui se pratiqueraient dans la capitale. Je déclarais dès-l prendre l'engagement de ne pratiquer cette opération qu'en p sence d'un ou de plusieurs membres de cette commission : je doutais nullement que mes confrères ne suivissent mon exemp et, de cette manière, je voyais l'Académie à même de pronon avec connaissance de cause sur la préférence à accorder à l'une l'autre méthode ; mais, pour atteindre ce but, il est urgent q l'Académie forme cette commission ; c'est le seul moyen qu'e puisse employer pour parvenir à connaître la vérité.

L'Académie n'ayant pris aucune décision à cet égard, et prétendues découvertes de nouvelles méthodes s'annonçant toute part, j'avais eu l'honneur de m'adresser au Conseil d'a ministration de l'Académie pour lui demander la faveur de li dans une séance générale, quelques réflexions appuyées d'obs vations sur cet objet ; il me fut répondu par M. le secrétaire-gé ral que les réglemens s'y opposaient.

J'avais fait cette demande pensant que les communications j'avais à faire pouvaient être, par leur nature, de la compéte des trois sections réunies. J'eus l'honneur d'écrire alors à M président de l'Académie (section de chirurgie); mais comme, dernière séance, la section à témoigné l'intention de s'occu spécialement de l'opération de la taille, je n'ai rien à lui dire tuellement à cet égard, si ce n'est de lui exprimer mon extrê

sfaction de sa résolution, qui la mettra à même de traiter à
l une des belles questions de la chirurgie, qui, dans tous les
ps, a fixé l'attention des plus célèbres praticiens de toutes les
ons; et elle le fait avec d'autant plus de raison que les mé-
des les plus parfaites de pratiquer l'opération de la taille ont
naissance en France, et ont été inventées par des Fran-
.

près avoir traité cette importante question, il restera à l'Aca-
ie à s'occuper de plusieurs points bien essentiels sur les ma-
es des voies urinaires, où il règne plus d'obscurité encore que
l'opération de la pierre; les principaux sont:

L'inutilité et même le danger de l'emploi des caustiques
s le traitement des rétentions d'urine causées par les rétrécis-
ens de l'urètre;

De fixer les idées sur ce que l'on doit entendre par *catarrhe de
essie*, maladie qui est l'écueil de la médecine et le désespoir
malades;

Sur l'abus excessif de l'emploi des saignées, des sangsues,
autères, des vésicatoires et des sétons, dans les affections des
s urinaires.

est urgent de traiter ces différentes questions, et de réunir
un corps d'ouvrage tout ce qu'il importe de connaître pour
iérison de ces maladies, les plus cruelles qui puissent affliger
manité; d'autant plus que cet ouvrage manque à la science,
i'il serait d'une extrême utilité aux jeunes particiens, obligés
ercher les moyens curatifs dans une infinité de traités; ce qui
fort souvent les embarrasser.

our que ce travail soit complet, je pense qu'il doit être aussi
et du concours des deux autres sections. Quoique ces mala-
soient locales, les organes de l'appareil urinaire sont d'une
ire tellement nerveuse et irritable, que le moindre change-
t qui y survient porte, dans toute l'économie animale, un
dre qui souvent conduit à la mort, si on n'y remédie promp-
nt par toutes les ressources de la médecine et de la chirurgie.

Souberbielle, D. C.

---

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON, RUE DE VAUGIRARD, 36.